

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale

Arrêté du 11 MARS 2019

portant composition du jury des concours externe, interne et du troisième concours de recrutement de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ouverts au titre de l'année 2019

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-721 du 10 juillet 1985 modifié relatif au statut particulier des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, notamment ses articles 4 et 5 ;

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 11 février 1986 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, notamment son article 9 ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours externe, interne et du troisième concours pour le recrutement de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2019 portant nomination de M. Bertrand JARRIGE, Inspecteur général de la jeunesse et des sports, en qualité de Président du jury des concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse au titre de l'année 2019 ;

Sur proposition du Président du jury ;

Arrête

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury des concours de conseiller d'éducation populaire et de jeunesse au titre de l'année 2019 :

M. Antoine ARKI

Inspecteur de la jeunesse et des sports à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Creuse

Mme Dominique BILLET

Inspectrice de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle à la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

M. Corentin BOB	Inspecteur de la jeunesse et des sports à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Lot-et-Garonne
M. Xavier BOHERE	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Normandie
M. Jean-Pierre BRAQUET	Inspecteur de la jeunesse et des sports hors classe à la direction départementale de la cohésion sociale du Vaucluse
M. Michel CALZAT	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse hors classe à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne Rhône-Alpes
Mme Catherine DE NADAI	Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine
M. David DURAND	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Normandie
Mme Emmanuelle FAURE	Conseillère technique et pédagogique supérieur de classe normale à la direction départementale de la cohésion sociale du Gard
Mme Pascale FORET	Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale, à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Orne
M. Mathieu FRIREN	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à la direction départementale de la cohésion sociale de l'Hérault
Mme Mathilde GOUGET	Inspectrice de la jeunesse et des sports hors classe au centre national pour le développement du sport
Mme Florence GUILLOT	Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Occitanie
M. Thomas GUTHMANN	Inspecteur de la jeunesse et des sports hors classe à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Haut-Rhin

M. Francis LABREUCHE	Inspecteur de la jeunesse et des sports à la direction départementale de la cohésion sociale de la Côte d'Or
M. Pierre LEMAITRE	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Normandie
Mme Gwenaëlle LETANG	Ingénieure à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes de Montreuil
M. Robert LOUVET	Inspecteur de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Occitanie
Mme Sophie MARTINET	Inspectrice de la jeunesse et des sports hors classe à direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
Mme Anne-Laure MOREL	Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à la direction départementale de la cohésion sociale du Puy-de-Dôme
M. Bouabid REKMADI	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à la direction départementale de la cohésion sociale des Yvelines
M. Thierry ROCHEL	Inspecteur de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle honoraire
Mme Hélène ROMUSSI	Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à la direction départementale de la cohésion sociale de la Gironde
M. Michel ROUTIER	Inspecteur de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle à la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la Réunion
Mme Anne SARA	Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
Mme Véronique SAUVAGEOT	Inspectrice de la jeunesse et des sports de classe exceptionnelle au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Provence Alpes Côte d'Azur, site d'Antibes
Mme Véronique SOUSSAN	Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Aude

Mme Nicole SUAREZ	Conseillère technique et pédagogique supérieure de classe normale à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Provence Alpes Côte d'Azur
M. Emmanuel THIRY	Inspecteur de la jeunesse et des sports hors classe à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Grand-Est
M. Denis THOMAS	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à la direction départementale déléguée de la cohésion sociale de Seine-Maritime
M. William VERRIER	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
M. Jacques VIEILLARD	Professeur de sport de classe normale au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive d'Ile-de-France
M. Sébastien VILAPLANA	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations des Hautes-Alpes
Mme Scarlett WILSON	Enseignante honoraire

Article 2

En cas d'indisponibilité du président, cette fonction sera assurée par M. Emmanuel THIRY.

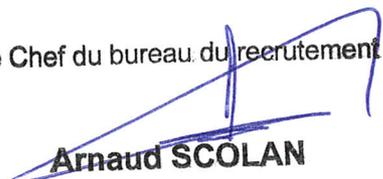
Article 3

Ces concours sont classés dans le groupe 2 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

Article 4

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 11 MARS 2019

Le Chef du bureau du recrutement

Arnaud SCOLAN